

Apprendre sa communauté dans les programmes d'études de français

Le présent document fait partie de la série *Apprendre sa communauté* publiée par la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE). Ce projet s'est concrétisé grâce à un partenariat de longue date avec le Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM) qui s'est penché, dans le cadre du projet *Apprendre sa communauté : Pour une mission réussie de l'école de langue française en milieu minoritaire*, sur les images de la communauté francophone minoritaire telles que présentées dans les programmes d'études des provinces et des territoires canadiens. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien.

Le premier fascicule de la série, *Apprendre sa communauté – Aperçu général* présente des constats qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des programmes d'études. Les analyses et les recommandations qui y sont présentées sont essentielles pour bien encadrer les autres fascicules de la collection qui portent sur des matières spécifiques, tel celui-ci portant en particulier sur les programmes d'études de français.

La FCE a toujours à l'esprit de mieux outiller le personnel enseignant à s'acquitter de cette dimension importante de sa mission qu'est la transmission et la construction de l'identité francophone. La série *Apprendre sa communauté* est une première initiative qui explore l'apport des programmes d'études et qui propose des pistes de réflexion dans ce domaine. Avec les concepteurs de programmes, de nombreux enseignants et de nombreuses enseignantes collaborent de près à l'élaboration de ces documents essentiels. Nous espérons que les informations contenues dans cette série apporteront de nouveaux éléments de réflexion et d'action afin d'alimenter notre but commun de fournir aux élèves des écoles de langue française la meilleure éducation qui soit.

Ronald Boudreau
Directeur des Services aux francophones

Les informations contenues dans le document *Apprendre sa communauté dans les programmes d'études de français* ont été tirées en grande partie du rapport final de recherche *Apprendre sa communauté : Pour une mission réussie de l'école française en milieu minoritaire*¹ soumis par le CIRCEM et disponible sur le site Web de la FCE. Une liste des personnes intervenantes à la consultation nationale qui visait à dégager des pistes d'action possibles dans le cadre de cette initiative est disponible en annexe. La FCE tient à remercier toutes ces personnes pour leur apport à cette initiative.

¹ GILBERT, Anne, Sophie LeTouzé et Joseph Yvon Thériault. *Apprendre sa communauté : Pour une mission réussie de l'école française en milieu minoritaire – Rapport final de la recherche*, Ottawa : CIRCEM, Université d'Ottawa, 2007. [<http://www.ctf-fce.ca/apprendre>]



Apprendre sa communauté

DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES DE FRANÇAIS

GÉNÉRALITÉS

Il va de soi que les programmes d'études de français ont une place de choix dans toutes les provinces et dans tous les territoires. Chaque administration reconnaît l'importance d'une bonne connaissance de la langue française dans tous les apprentissages qu'ont à faire les élèves des écoles de langue française.

En milieu minoritaire, il est désormais convenu que l'école doit développer plus qu'une compétence langagière pour vivre en français. La transmission de la culture et de l'identité francophones fait aussi partie intégrante de la mission de l'école de langue française et les programmes de français expriment habituellement cet objectif. Selon les régions du pays, ces résultats des apprentissages seront exprimés avec une intensité variable.

Comme on pourrait s'y attendre, l'enseignement de la langue française est offert à tous les niveaux scolaires, dans toutes les administrations. C'est une matière obligatoire de la maternelle à la 12^e année

En milieu minoritaire, il est désormais convenu que l'école doit développer plus qu'une compétence langagière pour vivre en français.

dans toutes les provinces et dans tous les territoires. À l'élémentaire, c'est la matière qui occupe la plus grande part de la grille-horaire prescrite. Au secondaire, les cours sont associés à des crédits, qui correspondent à leur tour à un nombre fixe d'heures d'enseignement.

Le français occupe donc une place équivalente aux autres cours sans qu'il soit possible d'augmenter le temps qui y est consacré, à moins de s'inscrire à des cours de français optionnels.

Bien qu'il existe un cours de français obligatoire à chaque niveau, il est à noter que la programmation visant l'apprentissage du français offre moins de cours optionnels aux élèves que le domaine des sciences humaines, par exemple. Alors que certaines administrations offrent des cours optionnels de nature plus générale, d'autres ciblent des éléments de construction identitaire indéniables : c'est le cas de l'Ontario et du Manitoba avec des cours de 12^e année visant respectivement la *Littérature du Canada français* et les *Littératures francophones*.

LES RÉFÉRENCES À LA COMMUNAUTÉ

Outre les constats portant sur ces considérations générales des programmes d'études de français, l'équipe de recherche s'est penchée sur deux aspects qui font référence à la communauté d'appartenance.

D'une part, l'étude a démontré que la place de la culture et de l'identité varie considérablement d'une extrémité à l'autre du spectre. Certaines administrations ne lui accordent pratiquement aucune place dans les programmes d'études alors que d'autres en font le centre même de l'apprentissage.

D'autre part, les auteurs de l'étude ont remarqué que certaines provinces axaient leur intervention culturelle sur une base essentiellement littéraire. L'équipe a donc tenté de cerner cette littérature pour mieux préciser comment elle se définit dans les programmes d'études et comment elle établit un lien avec la communauté.

La place de la culture et de l'identité

Les programmes de français s'articulent d'année en année autour de trois volets qui évoluent avec la maturité intellectuelle de l'apprenant : la communication orale, la lecture et l'écriture. C'est à travers ces éléments de l'apprentissage de la langue que s'insèrent la culture et l'identité.

■ UNE COMMUNAUTÉ EN MARGE

Certains programmes de français ciblent la communication orale, la lecture et l'écriture en faisant très peu de place à la construction identitaire. L'équipe de recherche a remarqué que les programmes des provinces de l'Atlantique et de l'Ontario avaient la particularité d'être plutôt vagues dans leurs énoncés. On délègue par ailleurs souvent à la littérature le rôle d'apporter des éléments identitaires dans la programmation sans pour autant guider le personnel enseignant dans les ouvrages qui seraient les mieux aptes à réaliser ces intentions. Il en va de même pour des objectifs qui visent à présenter des personnalités du monde culturel ou des défenseurs de la cause française. L'analyse a permis de conclure qu'on compte, encore une fois, sur la littérature pour véhiculer ces messages mais que c'est au personnel enseignant de déterminer les moyens et les outils pour y arriver.

■ UNE COMMUNAUTÉ EN PARALLÈLE

L'Ouest du pays et les territoires révèlent une tendance intéressante quand vient le temps d'établir les résultats de l'apprentissage du français. En effet, le *Cadre commun des résultats d'apprentissage en français langue première* comprend les trois volets habituels de communication orale, de lecture et d'écriture mais cible également des compétences culturelles et identitaires. Cette tendance se retrouve dans les programmes de ces administrations à divers niveaux d'interprétation.

On constate d'emblée que le cadre commun a inspiré cette région du pays à travailler davantage le concept de la construction identitaire. Ainsi, certains programmes comme ceux de la Saskatchewan et de l'Alberta regroupent une quarantaine de résultats d'apprentissage spécifiques qui se répartissent entre les années scolaires. Les programmes de l'Alberta ont l'avantage d'accompagner les résultats d'apprentissage suggérés d'activités qu'on propose aux enseignantes et aux enseignants afin de les appuyer dans leur interprétation des objectifs attendus.

La structure des programmes d'études de français du Manitoba interprète différemment le cadre commun. Ceux-ci préconisent davantage une approche transversale des résultats d'apprentissage portant sur la culture et l'identité.

Dans ces trois provinces, bien qu'une attention particulière soit portée à la dimension culturelle et identitaire, aucune référence ne guide le personnel

On délègue par ailleurs souvent à la littérature le rôle d'apporter des éléments identitaires dans la programmation sans pour autant guider le personnel enseignant dans les ouvrages qui seraient les mieux aptes à réaliser ces intentions.

enseignant quant au choix d'artistes, d'auteurs ou d'œuvres à privilégier. Les événements culturels dominants sont également absents des programmes d'études.

■ UNE COMMUNAUTÉ AU COEUR DU PROGRAMME

La Colombie-Britannique a adopté une structure de programme qui lui est propre. Trois éléments constituent le cadre d'apprentissage : la langue et la culture, la langue et le développement personnel, la langue et la communication. Les programmes d'études intègrent ainsi des éléments culturels et identitaires non seulement en lecture par le biais d'œuvres littéraires comme c'est le cas ailleurs, mais en font un aspect central à tous les apprentissages. Ainsi, on retrouve des résultats d'apprentissage qui touchent à l'identité, à la culture et au fait français dans les trois volets du programme.

Les auteurs de l'analyse ont observé quelques autres caractéristiques propres aux programmes d'études de français de la Colombie-Britannique.

D'une part, le fait français n'est pas présenté aux élèves de l'élémentaire dans une perspective minoritaire. On

La question de la littérature francophone minoritaire est sans doute l'aspect des programmes d'études qui présente la plus grande variété d'énoncés.

suggère plutôt que la francophonie est une composante importante de la société canadienne à laquelle on doit être fier d'appartenir. Celle-ci se présente aux élèves comme un ensemble unifié dans lequel chacun se retrouve et partage une même langue. On ne réfère pas non plus à des francophonies différentes dans la production artistique, ce qui permet de promouvoir plutôt l'idée d'un patrimoine commun.

En ce qui a trait à l'identité, on note aussi que les programmes d'études du secondaire visent un niveau d'intentionnalité élevé, si on s'inspire du *Cadre d'orientation en construction identitaire*². Plusieurs résultats d'apprentissage visent en effet une participation active à la construction d'un espace francophone. On pourrait sans doute dire que les programmes d'études dépassent largement le cadre de l'enseignement du français mais ce serait oublier que chacun des résultats d'apprentissage vise l'équilibre de la formation langagière. Or, comment ne pas faire une place importante à la pertinence des actions quand il s'agit de construire une identité solide.

La littérature francophone minoritaire

Tous les programmes d'études de français font une place privilégiée à l'étude d'œuvres littéraires. Qu'on veuille y développer l'appréciation des élèves ou y présenter la richesse de la littérature, l'équipe de recherche a tenté d'analyser quelle littérature les programmes d'études visent à offrir aux élèves.

■ UNE FRANCOPHONIE MINORITAIRE DISCRÈTE

La question de la littérature francophone minoritaire est sans doute l'aspect des programmes d'études qui présente la plus grande variété d'énoncés. La plupart des programmes d'études ne réfèrent à aucune œuvre précise et suggèrent plutôt l'étude d'auteurs canadiens, de divers genres littéraires de littérature classique et moderne de langue française du Canada ou d'œuvres qui ont marqué la littérature de langue française au Canada. Il est rarement question explicitement de littérature francophone minoritaire. Il arrive qu'on fasse une place à la promotion de produits culturels qui véhiculent des valeurs identitaires sans toutefois y associer des résultats d'apprentissage ou des activités précises.

² ACELF, *Cadre d'orientation en construction identitaire*, Tableau évolutif de la construction identitaire appliqué à l'intervention, page 27.

Les auteurs de la recherche mentionnent cependant les efforts des programmes d'études de l'Alberta qui proposent quelques auteurs canadiens-français et qui suggèrent l'étude de ceux-ci en rapport avec le contexte culturel, politique et historique du Canada français.

■ UNE PRÉSENCE DE LA FRANCOPHONIE MINORITAIRE

Les auteurs de l'étude font un survol des initiatives de quelques provinces où la francophonie minoritaire ressort dans les programmes d'études. Ils mentionnent entre autres les bibliographies annotées de l'Alberta qui offrent une vaste gamme d'options au personnel enseignant, allant d'auteurs internationaux traduits à une francophonie locale dont on reconnaît l'importance.

On note par ailleurs que l'Ontario suggère un minimum d'œuvres d'auteurs francophones locaux et précise

C'est dans les programmes d'études des cours optionnels qu'on retrouve le plus grand nombre de références à une littérature francophone issue des milieux minoritaires canadiens.

que romans, pièces de théâtre, bandes dessinées ou recueils peuvent constituer ce bagage. Les programmes d'études ne proposent cependant pas de pistes pour l'exploitation de ces ressources.

C'est dans les programmes d'études des cours optionnels qu'on retrouve le plus grand nombre de références à une littérature francophone issue des milieux minoritaires canadiens. Le Nouveau-Brunswick,

Le personnel enseignant des cours de français le confirmera : la tâche d'enseigner le français est lourde et on est souvent pointé du doigt quand il est question de transmettre une culture francophone aux élèves.

par exemple, reprend l'idée d'offrir une vaste gamme d'œuvres à l'étude : textes français, québécois et acadiens côtoient des traductions d'auteurs classiques anglais ou espagnols.

Le Manitoba se distingue à cet égard par ses intentions claires de cibler le développement culturel et identitaire dans le cours optionnel *Littératures francophones*. Les intentions pédagogiques incluent la valorisation de la littérature issue de la minorité francophone, mais aussi celle de la francophonie internationale et de la diversité qui compose cette francophonie.

Par ailleurs, l'Ontario offre un programme d'études pour le cours optionnel *La littérature du Canada français* et propose en annexe plus d'une centaine d'auteurs, contemporains et classiques, d'origine franco-ontarienne, québécoise, acadienne et de l'Ouest.

RECOMMANDATIONS

Le personnel enseignant des cours de français le confirmera : la tâche d'enseigner le français est lourde et on est souvent pointé du doigt quand il est question de transmettre une culture francophone aux élèves. Devant ces faits, il est plutôt étonnant que les programmes d'études de français soient si peu riches en informations qui pourraient appuyer l'enseignement et l'apprentissage dans les milieux minoritaires.

Le premier fascicule de la présente série, *Apprendre sa communauté – Aperçu général*, précise les mécanismes par lesquels les provinces et les territoires élaborent, adaptent ou traduisent les programmes d'études destinés au personnel enseignant des écoles de langue française. Dans le cas des programmes d'études de français, les provinces de l'Atlantique et la région de l'Ouest et du Nord canadiens se sont dotées de *cadres communs* qui les ont inspirées dans l'élaboration. Il importe de bien prendre conscience de ces particularités pour rendre justice aux efforts qui sont faits d'un bout à l'autre du pays pour assurer la pertinence des programmes d'études.

Au gré des constats que l'analyse a permis de faire et de l'expertise des personnes qui ont participé à la consultation nationale de juin 2007³, voici des considérations générales relatives à l'élaboration des programmes d'études de français pour les écoles francophones en milieu minoritaire :

Les programmes d'études de français doivent **privilégier une approche intégrée de la culture et de l'identité** dans tous les aspects du développement langagier en évitant de reléguer à la littérature seule la responsabilité de la construction identitaire.

Compte tenu des responsabilités lourdes qui incombent au personnel enseignant des cours de français, **les programmes d'études doivent proposer des pistes et des activités claires** pour les appuyer dans leur enseignement et dans leur responsabilité face à la transmission et au développement culturel et identitaire.

Les programmes d'études doivent **faire une place de choix aux auteurs des francophonies minoritaires** du Canada. Ceux-ci bénéficieraient d'une initiative pancanadienne qui engagerait les élèves dans leur apprentissage en les invitant à se créer un bagage littéraire propre à leur permettre de s'approprier une francophonie élargie qui brise l'isolement et le sentiment de minorisation.

L'analyse a permis de constater que les programmes d'études ne proposent pas de pistes pour l'exploitation d'œuvres littéraires dans un contexte minoritaire. Les programmes d'études de français bénéficieraient d'**un guide d'appui pour l'exploitation d'œuvres issues de la francophonie minoritaire** en salle de classe.

Les programmes d'études doivent être explicites quant aux moyens de livrer les contenus à **une clientèle de plus en plus diversifiée** au plan des compétences linguistiques.

³ Consultation nationale sur les images de la francophonie, Ottawa, juin 2007.



Certaines recommandations d'ordre plus général ont été élaborées dans le cadre de l'analyse par l'équipe de recherche, de concert avec l'expertise des participants et des participantes à la consultation nationale. Voici des considérations générales relatives à l'élaboration des programmes d'études pour les écoles de langue française en milieu minoritaire :

[Extrait de *Apprendre sa communauté – Aperçu général*, p. 16-17]


Pour assurer un encadrement favorable à la transmission et à la construction identitaire des élèves des écoles de langue française, les administrations provinciales et territoriales doivent **établir un processus** par lequel le personnel enseignant de ces écoles et des intervenants communautaires clés participent directement à l'élaboration des programmes d'études. Le personnel enseignant est le mieux placé pour préciser les besoins qui se vivent en salle de classe et les réalités que vivent les élèves des milieux minoritaires.

Des **recherches ayant trait à l'intégration de la culture** et au développement de l'identité dans l'enseignement par le biais des programmes d'études doivent être entreprises à l'échelle nationale, puisque ce défi traverse l'ensemble de nos communautés francophones minoritaires. Le *Cadre d'orientation en construction identitaire* de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) auquel une équipe de chercheurs chevronnés est associée jette les bases du dialogue qui doit s'amorcer.

La **formation du personnel enseignant** doit tenir compte des moyens par lesquels la construction identitaire peut s'intégrer aux objectifs visés par chacun des programmes d'études. Cette préoccupation doit être à l'avant-plan du processus d'élaboration des programmes d'études et l'approche de la pédagogie culturelle doit être mise à profit afin de favoriser des stratégies d'intégration. Il est important de maintenir une charge d'enseignement réaliste tout en accordant plus de place à la construction identitaire.

Des **initiatives de collaboration régionale**, comme celles qui ont mené à l'adoption de cadres communs, ou des initiatives nationales doivent être encouragées. Un portail national de ressources pédagogiques par matière et par niveau d'enseignement, par exemple, permettrait de cibler des ressources mieux conçues pour favoriser la construction identitaire.





Les programmes d'études doivent être appuyés par une **stratégie de développement de ressources pédagogiques** conçues pour répondre aux besoins de transmission et de construction identitaire des élèves et pour supporter le personnel enseignant dans son enseignement.

Les administrations responsables de l'élaboration des programmes d'études doivent en arriver à **définir l'image de la communauté francophone qu'on veut véhiculer** auprès des élèves et les moyens de la présenter aux divers niveaux d'enseignement et dans les différentes matières au curriculum. L'absence actuelle de toute mention de liens entre les francophonies canadiennes est un exemple de lacune à éviter.

L'analyse de programmes d'études a décelé que **l'encadrement théorique trouve rarement écho dans les résultats d'apprentissage** qui articulent les domaines à l'étude. Les administrations provinciales et territoriales doivent s'assurer que les personnes responsables de l'élaboration des programmes articulent bien ces intentions par des objectifs concrets et des moyens de les atteindre.

Compte tenu de la tâche déjà lourde de l'enseignement en milieu minoritaire, les administrations des provinces et des territoires doivent faire des efforts importants pour intégrer à la structure des programmes d'études des pistes de réflexion, des exemples et des activités intégrées ainsi que des références à des ouvrages qui peuvent **appuyer la livraison des contenus**.

Liste des personnes participantes – CONSULTATION NATIONALE – JUIN 2007

Louis Allain	Fédération canadienne des directions d'établissements scolaires francophones (Manitoba)
Gilles Arsenault	Prince Edward Island Teachers' Federation
Imelda Arsenault	Ministère de l'Éducation (Île-du-Prince-Édouard)
Sylvain Aumont	Fédération culturelle canadienne-française (Ontario)
Robert Bisson	The Alberta Teachers' Association
Daniel Bouchard	Syndicat du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique
Ronald Boudreau	Directeur des Services aux francophones de la FCE (Ontario)
Pierre Bourbeau	Fédération culturelle canadienne-française (Ontario)
Chantal Bourbonnais	Fédération nationale des conseils scolaires francophones (Ontario)
Saveria Caruso	Ministère de l'Éducation (Ontario)
Judith Charest	Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (Ontario)
Mireille Cloutier	Membre du Comité consultatif du français langue première de la FCE (Alberta)
Gérard Cormier	Nova Scotia Teachers Union (Nouvelle-Écosse)
Marianne Cormier	Université de Moncton (Nouveau-Brunswick)
Colette Côté	Membre du Comité consultatif du français langue première de la FCE (Saskatchewan)
Mireille Coulombe-Anifowe	Ministère de l'Éducation (Ontario)
André Deschênes	Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick
Martin Deschesnes	Northwest Territories Teachers' Association
Mary-Lou Donnelly	Vice-présidente de la FCE (Nouvelle-Écosse)
Jacques Dorje	Ministère de l'Éducation (Manitoba)
France Fortier	Patrimoine canadien (Ontario)
Murielle Gagné-Ouellette	Commission nationale des parents francophones (Ontario)
Jacques Gascon	Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens
Marcel Gatien	Alliance canadienne des responsables, des enseignantes et des enseignants en français langue maternelle (Ontario)
Clermont Gauthier	Université Laval (Québec)
George Georget	Fédération des enseignantes et des enseignants de la Saskatchewan
Anne Gilbert	Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (Ottawa)
Véronique Jobin	Université Laval (Québec)
Suzanne Jolicoeur	Membre du Comité consultatif du français langue première de la FCE (Manitoba)
Raymonde Laberge	Ministère de l'Éducation (Territoires du Nord-Ouest)
Louise Landry	Présidente du Comité consultatif du français langue première de la FCE (Nouveau-Brunswick)
Réjean Laroche	Éducatrices et éducateurs francophones du Manitoba
Gilles Le Blanc	Ministère de l'Éducation (Nouvelle-Écosse)
Sophie LeTouzé	Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (Ontario)
Jacqueline LeVert	Membre du Comité consultatif du français langue première (Nouvelle-Écosse)
Michèle Matteau	Association canadienne d'éducation de langue française (Québec)
Lise Paiement	Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (Ontario)
Beverley Park	Newfoundland and Labrador Teachers' Association
Debra-Anne Reid	Nunavut Teachers Association
Lise Routhier-Boudreau	Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (Ontario)
Paulette Rozon	Ministère de l'Éducation (Ontario)
Hélène Saint-Denis	Adjointe administrative, Services aux francophones de la FCE (Ontario)
Ronald St-Jean	Alberta Education
Paul Taillefer	Membre du Comité consultatif du français langue première de la FCE (Ontario)
Joseph Yvon Thériault	Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (Ontario)